L'Unsa, votre alliée du quotidien

Au niveau de la Haute-Savoie

Sur les 23 collèges privés et collèges privées recensés sur le site gouvernemental, la moyenne départementale des collèges privés et publics confondus est de 111 avec une moyenne dans le privé à 120 et dans le public à 108

Les données sont supérieures à la moyenne française, mais toujours à l'avantage du privé dans des proportions similaires.

L'écart est déjà important, mais c'est lorsqu'on analyse finement les données que le constat est le plus alarmant.

- 100% des collèges privés sont au-dessus de la moyenne départementale de la moyenne contre 73.5% des collèges publics
- Le collège public à l'IPS le plus faible est celui de Gaillard avec 82.8 tandis que collège privé à l'IPS le plus faible est celui Thonon avec 104.4 soit une variation de 79% en faveur du privé
- Tous collèges confondus la différence entre le collège au plus faible IPS (82.8) et celui au plus haut (collège privé ST Michel 138.7) est 59%
- Aucune commune n'a un établissement privé à l'IPS inférieur à leur établissement public (seul Chamonix fait jeu égal -0,5 point) avec une différence régulièrement en dessus des 15%
- Les différences les plus notoires sont à Annecy (écart 41 points), Annemasse agglo (écart 36.2 pts) Abondance (écart 28pts)St Julien en Genevois (écart 25.7 pts), , Évian (écart 21.7 pts%), Thonon (écart 19.6 pts) Cluses (écart 17pts)
- Les TOP 3 des IPS les plus bas : 20 points d'IPS séparent le public du privé. L'inégalité est flagrande.

- Des différences importantes existent aussi entre écoles ou établissements publics y compris au sein d'une même commune.
- Il y a urgence à revoir la sectorisation et notamment à élargir la carte des écoles et établissements en REP/ REP+
-

Nom de l'établissment	Nom de la	Secteur	IPS
COLLEGE JACQUES PREVERT	GAILLARD	public	82,8
COLLEGE MICHEL SERVET	ANNEMASSE	public	84,1
COLLEGE JEAN JACQUES GALLA	SCIONZIER	public	87

Nom de l'établissment	Nom de la	Secteur	IPS
COLLEGE PRIVE SACRE COEUR	THONON LES	privé sous contrat	104,4
COLLEGE PRIVE L ASSOMPTION	SAINT GERVA	privé sous contrat	104,6
COLLEGE PRIVE SAINT JEAN BO	CLUSES	privé sous contrat	107,1

Nom de l'établissement	Nom de la	Secteur	IPS	écart en faveur du privé	
COLLEGE DU VAL D ABONDANCE	ABONDANCE	public	107		
COLLEGE PRIVE SAINTE CROIX DES NEIGES	ABONDANCE	privé sous contrat	133,8	26,8	
COLLEGE EVIRE	ANNECY	public	97,7		
COLLEGE PRIVE SAINT MICHEL	ANNECY	privé sous contrat	138,7	41	
COLLEGE MICHEL SERVET	ANNEMASSE	public	84,1		
COLLEGE PAUL LANGEVIN	VILLE LA GRA	public	94,1		
COLLEGE PRIVE SAINT FRANCOIS	VILLE LA GRA	privé sous contrat	120,3	36,2	
COLLEGE PRIVE JEANNE D ARC	CHAMONIX M	privé sous contrat	116		
COLLEGE ROGER FRISON ROCHE	CHAMONIX M	public	115,5	-0,5	
COLLEGE G ANTHONIOZ DE GAULLE	CLUSES	public	89,2		
COLLEGE PRIVE SAINT JEAN BOSCO	CLUSES	privé sous contrat	107,1	17,9	
COLLEGE DU BAS CHABLAIS	DOUVAINE	public	109,3		
COLLEGE PRIVE SAINT FRANCOIS	DOUVAINE	privé sous contrat	117,3	8	
COLLEGE LES RIVES DU LEMAN	EVIAN LES BA	public	108,6		
COLLEGE PRIVE SAINT BRUNO	EVIAN LES BA	privé sous contrat	130,3	21,7	
COLLEGE LES ALLOBROGES	LA ROCHE SU	public	111,6		
COLLEGE PRIVE SAINTE MARIE	LA ROCHE SU	privé sous contrat	127,7	16,1	
COLLEGE EMILE ALLAIS	MEGEVE	public	111		
COLLEGE PRIVE SAINT JEAN BAPTISTE	MEGEVE	privé sous contrat	116,5	5,5	
COLLEGE DU CHERAN RUMILLY	RUMILLY	public	101,2		
COLLEGE PRIVE DEMOTZ DE LA SALLE	RUMILLY	privé sous contrat	113,5	12,3	
COLLEGE LE CLERGEON	RUMILLY	public	104,1		
COLLEGE JEAN JACQUES ROUSSEAU	SAINT JULIEN	public	105,4		
COLLEGE ARTHUR RIMBAUD	SAINT JULIEN	public	106,4		
COLLEGE PRIVE LA PRESENTATION DE MARIE	SAINT JULIEN	privé sous contrat	131,1	25,7	
COLLEGE DU VERNEY	SALLANCHES	public	102,8		
COLLEGE PRIVE SAINT JOSEPH	SALLANCHES	privé sous contrat	114	11,2	
COLLEGE LES ARAVIS	THONES	public	115,6		
COLLEGE PRIVE SAINT JOSEPH	THONES	privé sous contrat	126,5	10,9	
COLLEGE JEAN JACQUES ROUSSEAU	THONON LES	public	100,4		
COLLEGE CHAMPAGNE	THONON LES	public	102		
COLLEGE PRIVE SACRE COEUR	THONON LES	privé sous contrat	104,4		
COLLEGE PRIVE SAINT JOSEPH	THONON LES	privé sous contrat	120	19,6	
		moyenne publique	108,1		
		moyenne 74	111,7		
		moyenne privé	120,36		

école & société

se-unsa.org

Le rôle central de l'enseignement privé dans la ségrégation sociale à l'Ecole est un secret de polichinelle, dont tous les acteurs du système éducatif ont parfaitement conscience.

Désormais, la publication des indices de position sociale vient objectiver cette situation et le constat est sans appel : l'enseignement privé concentre les élèves issus des milieux favorisés. C'est peut-être la principale raison de son existence.

Or c'est l'argent public qui finance l'enseignement privé à hauteur de 73%. A cela s'ajoute le manque à gagner fiscal lié à des dons défiscalisés à des fondations qui n'alimentent que des établissements privés. La question de leur reconnaissance d'utilité publique est posée.

Le CNAL a demandé à plusieurs reprises à la Cour des Comptes d'évaluer le montant global de la politique de financement public de l'enseignement privé. Pas de réponse.

Pour le SE-Unsa, mélanger les élèves quelle que soit leur origine sociale est une condition essentielle de la réussite scolaire de tous. Ce serait aussi favorable à la laïcité, car dans les écoles et collèges ségrégués, la revendication religieuse est plus forte.

Concrètement que faire ?

- Tout d'abord mettre en lumière ce constat. Ce sont les responsables politiques qui doivent agir et ils ne feront rien tant que la situation n'est pas connue du grand public.

- Contrer les prétendues obligations légales : la dotation publique doit être la même pour tous, pas de souci, il suffit de doter financièrement les écoles ou établissements de manière inversement proportionnelle à leur IPS. Plus l'IPS est faible, plus la dotation est forte que l'école ou l'établissement soit public ou privé. En donnant plus à ceux qui ont le plus besoin plutôt qu'en donnant le plus à ceux qui en ont le plus et qui ségrèguent le plus.

- Si les aides REP/REP+ sont utiles, elles ne sont qu'une partie des actions à mener pour réduire les inégalités et elles ne peuvent remplacer une meilleure mixité sociale. Pour cela nous demandons :

    - de remettre à plat les secteurs comme à Paris ou Toulouse où les élèves sont répartis dans tous les collèges avec la mise en place d'un système de transport. https://www.ipp.eu/publication/fevrier-2021-renforcer-mixite-sociale-college-evaluation-secteurs-multi-colleges-paris/
    - une politique volontariste de rénovation urbaine et d'aménagement du territoire afin de créer les conditions d'une mixité sociale et scolaire
    - une révision de la sectorisation et si besoin un élargissement de la carte des REP/ REP+

- Il est anormal que des communes aient une école ou un établissement privé sans avoir d'équivalent public.

C’est pourquoi l’Unsa demande que ce sujet fasse l’objet d’une priorité politique dans notre département. Il faudra donc beaucoup de lucidité et de courage pour faire Nation à travers l’Ecole et réunir des élèves dispersés par le rang social de leurs parents. Comme notre avenir démocratique en dépend, nous proposerons nos solutions aux collectivités qui le souhaitent.

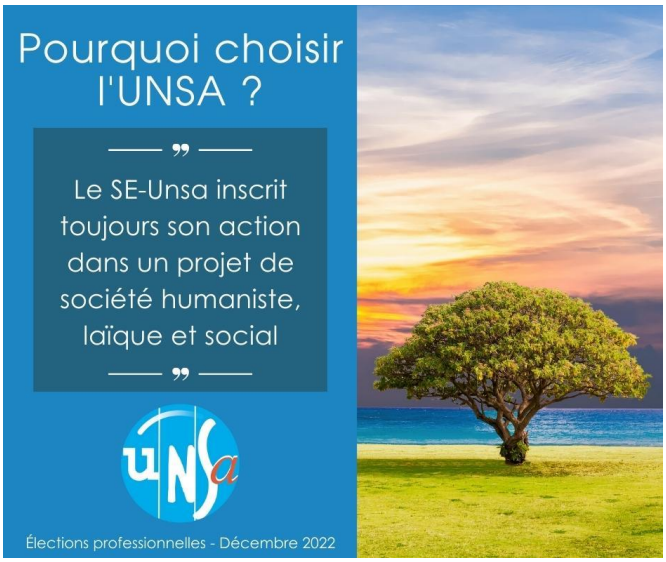

Contact : 74@se-unsa.org
0616903354

L’Unsa, votre alliée du quotidien